

L'Alpil est une association ayant pour objectif l'accès au logement de ceux qui en sont exclus. Elle est engagée pour la mise en œuvre du droit au logement, aux côtés des personnes et en partenariat avec l'ensemble des acteurs de l'habitat.

De l'accueil de personnes en difficulté de logement dans le cadre de la Maison de l'Habitat, aux différentes missions en partenariat avec les Collectivités Locales, les services de l'Etat, les aménageurs et les bailleurs sociaux, ses actions associent interventions de terrain, développement d'outils innovants et contributions à la définition des politiques de l'habitat.

Dotée d'un fonctionnement collégial, elle est composée d'une équipe pluridisciplinaire de 26 salariés.

## Vos missions

---

- **Missions de la Maison de l'Habitat**

- **Accueillir et soutenir des ménages en difficulté d'habitat** : assurer des permanences d'accueil à la Maison de l'Habitat et accompagner les ménages (maintien, recherche d'une solution de logement ou d'hébergement adaptée)
- **Accompagner des ménages** dans le cadre de différents dispositifs d'insertion par le logement et en lien avec un réseau de partenaires : *logements temporaires en sous location associative, mesures ASLL...*

- **Mission « Prévention des expulsions locatives »**

- **Dispositif APPEL** : *Les permanences de prévention des expulsions locatives APPEL offrent une information et une orientation aux ménages menacés d'expulsion locative, reçus dans les locaux des Palais de justice de Lyon, Villeurbanne & Villefranche, par une équipe composée d'un avocat, d'un travailleur social et d'un conseiller logement.*

> Assurer des permanences dans les Palais de Justice de Lyon et Villeurbanne

> Accompagner des ménages en procédures d'expulsion qui consultent la permanence APPEL

- **Réaliser des diagnostics sociaux dans une démarche d'« allers-vers »** auprès de ménages en procédure d'expulsion et en rupture de lien

- **Projet FNAVDL** : *Accompagnement socio-juridique de ménages locataires du parc privé en procédure d'expulsion suite à une consultation en permanence APPEL, en partenariat avec les associations Cllaj Lyon et AVDL*

> Accompagnement de ménage relevant du projet

> Gestion des mesures d'accompagnement conduites par les 3 associations du projet

- **Projet Logement d'abord** : *accompagnement de ménages locataires du parc privé en logement trop cher visant à favoriser le maintien ou le relogement*

> Accompagnement de ménage relevant du projet

## Vos atouts et compétences

---

- Expérience dans l'accompagnement socio-juridique dans le champ du logement appréciée
- Connaissance des champs de l'action sociale et de l'habitat
- Capacité à travailler en partenariat
- Autonomie, capacité d'adaptation et aptitude à travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire

## Poste à pourvoir au 1<sup>er</sup> septembre 2022

---

- Type de contrat : CDD de remplacement de congé maternité, durée minimale de 5 mois - Temps plein à 35h / semaine
- Lieux de travail : 12 place Croix-Paquet 69001 Lyon (siège) / 281 rue de Créqui 69007 Lyon ; déplacements fréquents dans la Métropole de Lyon et dans le Rhône.
- Rémunération : entre 2 040 € et 2394€ brut par mois selon expérience
- Titres restaurant, abonnement transport, mutuelle & prévoyance

Merci d'envoyer votre dossier de candidature (CV + lettre motivée) par mail à : [marie.vedie@habiter.org](mailto:marie.vedie@habiter.org)

**Date limite de candidature : 15 août 2022**